

COMITE SYNDICAL DU PETR VIDOURLE CAMARGUE
Compte rendu de la réunion du 28 janvier 2020
à Aimargues

Séance du 28 janvier 2020

Date de convocation : 16 janvier 2020

Membres en exercice : 44 titulaires et 44 suppléants + 8 sans voix délibérative

Membres présents : 23 (19 titulaires, 4 suppléants)

Membres votants présents : 19 titulaires / 2 suppléants

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 7

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 0

Procuration non retenue : 0

Nombre total de voix : 28

Le quorum est atteint : 23/44 présents à l'ouverture de la séance.

L'an deux mille vingt, le 28 janvier, à 18h30, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Présents :

Titulaires avec voix délibérative :

O. Penin, L. Pélissier, A. Fournier, J.P. Franc, A. Mégias, G. Schramm, M. Christol, J. Téna, J. Rey, J.F. Laurent, F. Cerda, M. Foucon, T. Agnel, V. Martin, P. Martinez, A. Théron, P. Gaffard Lambon, M.J. Pellet, F. Granier,

Procuration : C. Bernard à O. Penin, M.C. Rouvière à L. Pélissier, J.B. Estève à J. Rey, R. Balana à T. Agnel, G. Duplan à M. Foucon, P. Gras à J.F. Laurent, A. Dupont à J.P. Franc,

Procuration non retenue : 0

Suppléants avec voix délibérative : D. Julien, B. Chluda,

Suppléants sans voix délibérative : M. Pasquet, B. Mauméjean

Présence de (Pays de Lunel) :

Conseil de développement : C. Constant, R. Lefort, P. Sarrus

Absents excusés :

R. Crauste, C. Bernard, C. Rouvière, P. Meauméjean, G. Traullet, N. Claudel, J.C. Campos, F. Dugaret, C. Brunel, L. Vigouroux, P. Bouillevault, S. Condé, M. Foulon, M. Népoty, J. Solyrol, C. Laurie, A. Fourel, A. Dupont, A. Brundu, J. Denat, K. Guyot, R. Rubio, A. Chopard, M. Manen, O. Pétronio, L. Brunel, A. Reboul, E. Michalski, B. Pascal, M.J. Doutres, M. Jolivet, J.B Estève, P. Gras, G. Duplan, R. Balana, G. Léon, P. Chaleyssin, R. Monnier, J.F. Serrano, M. Pradeille, A. Nectoux, S. Belloz-Mauroz, V. Coste, F. Arrazat, I. Debrie, E. Béllière, B. Mirande, P. Maillard, A. Sauzède, J.P. Bondor, J.M. Andriuzzi, D. Dumas-guilloux, M. Fébrer, M. Larroque, J.M. Teulade, S. Renner, Y. Couderc, S. Aubry, B. Poher, H. Sarrazin, R. Pitaval, J. Boisson, A. Ouayoun, S. Dheilly

Administration :

Maxime Charlier Directeur du PETR Vidourle Camargue, Catherine Bazile Assistante de direction,

Invité : Karine Diaz, Chargée de mission CC Pays de Lunel.

M. le Président Pierre Martinez accueille le comité syndical et donne la parole à M. Jean-Paul Franc.

M. Franc souhaite la bienvenue aux élus et fait part de sa satisfaction d'accueillir ce comité à Aimargues. Il remercie le Président pour cet avant dernier comité qui rassemble les élus du PETR avant les élections municipales.

M. Martinez profite de l'occasion pour présenter ses vœux pour 2020 et dire toute sa considération pour le travail accompli au PETR, par les élus et le personnel. Il souligne l'intérêt collectif dépassant les positions politiques pour le bon fonctionnement de la structure. Certains élus s'arrêtent bientôt, il les remercie pour leur investissement et souhaite bonne chance à tous, quel que soit le chemin qu'ils vont suivre.

Sa volonté a été de rapprocher la structure des élus, en particulier des petites communes.

Quorum : Le quorum étant vérifié (23/44), la séance peut commencer.

Désignation d'un secrétaire de séance

Il s'agit dans un premier temps de désigner un secrétaire de séance ; M. Daniel Julien accepte de remplir la fonction. Il est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Résultat du vote :
Vote pour : 28
Abstention : 0
Vote contre : 0

Validation du compte-rendu du Comité syndical du 12/12/2019

Présenté par M. Martinez.

Résultat du vote :
Vote pour : 28
Abstention : 0
Vote contre : 0

L'ordre du jour est rappelé :

1. Présentation du rapport d'activités 2019
2. Délibération : Rapport d'orientation budgétaire 2020
3. Débat d'orientation budgétaire 2020
4. Délibération : Mise en place des tarifs d'adhésion au Club des Entrepreneurs Vidourle Camargue
5. Délibération : Adhésions 2020 aux sites remarquables du goût
6. Questions diverses

1. Présentation du rapport d'activités 2019

Présenté par M. le Président :

1. Les activités et les missions « PETR »

Fonctionnement du syndicat mixte :

- 1- 6 bureaux et 5 comités syndicaux avec quorum (40 délibérations approuvées),
- 2- Déménagement des locaux
- 3- Recrutement de 2 agents pour les fonds européens (= effectif au complet en 2020, soit 7 agents)

Mise en œuvre des partenariats et projets :

- 4- 8 conventions signées
- 5- le contrat territorial régional signé en juillet 2019

Activités principales :

- 6- Elaboration du projet de territoire (8 rencontres de concertation)
- 7- 1^{ère} conférence des maires le 27 novembre à Sommières
- 8- Création du conseil de développement et premières commissions de travail
- 9- Animation du Club des entrepreneurs avec les CCI 30/34 : 11 rencontres et 2 comités de pilotage.

2. La Contractualisation

Présentée par M. le Président Pierre Martinez

La Contractualisation en 2019 représente plus de 3,7 millions d'€.

Contrat de ruralité (Préfectures) :

- DSIL + 672 000 € pour 7 projets
- DETR = 1 432 000 € pour 15 projets

Contrat territorial régional :

- Région = 1 600 000 € pour 20 projets

Dispositif « Bourg-centre »

Accompagnement de 11 candidatures « Bourg-centre »

Dont 8 validées en CPR : Aigues Mortes, Calvisson, Le Grau du Roi, Lunel, Lunel Viel, Entre-Vignes, St Just et Vauvert

Et 3 en cours de finalisation : Beauvoisin, Sommières et Vergèze

Au total pour 1.50 € de cotisation par habitant, ce sont 13.50 €* investis sur le territoire !

* En moyenne via la contractualisation et les fonds européens territorialisés sans valoriser les financements attirés par les autres missions du PETR.

3. La mission Patrimoine

Présentée par M. le Directeur Maxime Charlier

A) Axe I : Inventaire du patrimoine, poursuite et communication

- Poursuite en 2019 de l'inventaire Inventaire Architectural (IA) et Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) : mise à jour effectuée sur les 50 communes et inventaire régional
- Réalisation d'une exposition sur 15 grandes figures du PETR
- Animation du réseau des correspondants patrimoines le 13 mai 2019
- Appui documentaire auprès des partenaires du territoire

B) Axe II : La stratégie territoriale de développement autour du patrimoine

- Instruction et Validation du tronçon MIALET-AIGUES-MORTES/LE GRAU-DU-ROI sur « Le chemin européen des Huguenots »
- 26 juin 2019 : Inscription du « Boutis ou Broderie de Marseille » sur la liste nationale du Patrimoine Culturel Immatériel français (PCI). Inscription préalable à toute demande de classement ultérieure à L'UNESCO sur décision du Min. de la Culture
- Juillet 2019 : Autorisation accordée au PETR par le Min. de la Culture de candidater au label : Pays d'Art et d'Histoire . Dépôt prévisionnel : Fin 2021.
- Suivi de 11 projets de conservation et valorisation portés par les communes.
- Proposition de création d'un fonds de dotation à l'échelle du territoire. Montage juridique en 2020

4. La mission Tourisme

Présentée par M. le 3^{ème} Vice-président Laurent Pélissier

La mission anime la démarche stratégique touristique à l'échelle du PETR via une commission représentative du territoire et a mis en œuvre plus particulièrement en 2019 :

A) Accompagnement des réseaux d'acteurs dans le cadre des démarches de qualité

- Appui à l'association SRG Taureau de Camargue à l'échelle locale (organisation du 2^{ème} salon en Camargue en octobre), départementale (salon du MIAM, éductours entre SGR du Gard) et nationale (participation à 7 salons)
- Démarche des Ambassadeurs éco-tourisme, nouveauté 2019 : fusion avec le réseau d'ambassadeurs du SMCG, avec un comité d'animation et un plan d'actions communs
- Œnotourisme : dépôt en décembre 2019 de la candidature au label national « Vignobles et découvertes » : 104 professionnels réunis autour de la candidature, création d'une carte interdépartementale « La route des vins », 2 actions de formations fortes (découverte des appellations du territoire et accueil œnotouristique), validation de la candidature au château de Pondres le 10 décembre.

B) Coordination du dossier SPOTT Camargue 34/30/13

- Animation du comité de pilotage et de suivi
- Création d'une carte de découverte de l'ensemble de la destination
- Sélection des itinéraires de découverte boucle cyclo et sélectionner le prestataire qui va réaliser le support

5. Les fonds européens territorialisés

Présenté par M. le Président Pierre Martinez

A) Programme LEADER :

- 4 Comités techniques et 4 comités de programmation = 16 dossiers programmés en 2019, soit une programmation qui atteint 1 639 104 €, soit 67,64% de l'enveloppe totale de 2 423 429 €
- 19 dossiers supplémentaires ayant reçu un avis d'opportunité favorable
- 2 projets de coopération + 1 projet en émergence
- 2 appels à projets lancés sur les patrimoines et pour l'entrepreneuriat
- Plus de 60 rencontres pour le suivi des projets, rencontres des nouveaux porteurs et la représentation dans divers réseaux à différentes échelles

B) Programme DLAL FEAMP (Pêche et aquaculture) :

- Au 31/12/19 : 10 dossiers programmés pour 208 185 € attribués, reste 356 464€ à programmer (7 dossiers à venir avant le 01/10/2020)
- 2 comités de sélection, 21 rencontres de porteurs de projets, 2 déplacements au réseau national, 10 rencontres à l'échelle régionale
- 1 projet de coopération fort avec la Tunisie

C) ATI FEDER Territorial : enveloppe clôturée à 726 000€ pour 7 dossiers financés

+ 1 comité de suivi interfonds au cours du « Joli mois de l'Europe » commun au 3 fonds portés par le PETR et les 2 ATI urbains (CC Pays de Lunel et Petite Camargue).

2. Délibération : Rapport d'orientation budgétaire 2020

Présenté par M. Martinez.

Le document retrace par chapitre les dépenses réalisées en 2019 et les projections budgétaires pour 2020.

M. Martinez rappelle que l'investissement n'est pas une priorité du PETR car il s'agit d'une structure d'ingénierie.

La trésorerie ne connaît pas de difficultés. Cependant il faut être attentif car avec les fonds européens, un retard conséquent est à anticiper.

La structure des effectifs 2020 est stabilisée et au complet. Les recrutements prévus sont réalisés. La structure compte autant de CDD/CDI que de titulaires compte tenu des spécificités des missions.

La structure est bien gérée et les comptes équilibrés.

Au vu des éléments présentés dans le rapport d'orientation budgétaire 2020 soit :

- Le résultat de clôture 2019
- L'orientation budgétaire 2020
- Présentation d'absence d'engagement pluriannuel et de l'encours de la dette
- Structure des effectifs et des dépenses liées
- Actions menées par le PETR

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le rapport d'orientation budgétaire et de tenir le débat d'orientation budgétaire.

Résultat du vote :

Vote pour : 28

Abstention : 0

Vote contre : 0

3. Débat d'orientation budgétaire 2020

Sur la base du rapport d'orientation budgétaire présenté, le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé valablement.

Le Comité syndical prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

4. Délibération : Mise en place des tarifs d'adhésion au Club des Entrepreneurs Vidourle Camargue

Présenté par M. le 6^{ème} Vice-président Jacky Rey.

Le PETR Vidourle Camargue a institué un club d'entreprises sur son territoire.

Le principe est d'organiser la rencontre des chefs d'entreprises du territoire au cours de réunions de savoir-faire qui se déroulent dans une entreprise du territoire pour intensifier les relations et courant d'affaires.

Il se veut être également le relai des entreprises avec les élus du territoire.

En 2020, le montant de la participation a été fixé par le club comme suivant :

- entreprises de 0 à 10 salariés = 100 €/an
- entreprises de 11 à 50 salariés = 200 €/an
- entreprises de + de 50 salariés = 400 €/an

Afin de ne pas perdre l'adhésion de certains prospects, il est également proposé de créer une modulation pour les entreprises qui adhèrent pour la 1^{ère} fois et en cours d'année (demi-tarif) :

- 1^{er} semestre : 100 %
- 3^{ème} trimestre : 50 %
- 4^{ème} trimestre : gratuité

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la modulation et les tarifs 2020.

Résultat du vote :

Vote pour : 28

Abstention : 0

Vote contre : 0

5. Délibération : Adhésions 2020 aux sites remarquables du goût

Présenté par M. le 3^{ème} Vice-président Laurent Pélissier.

Dans le Gard, les 5 Sites Remarquables du Goût mettent en valeur 5 unités paysagères typiques : dans le nord, les Cévennes, avec l'AOP Oignon doux des Cévennes ; au cœur des garrigues, l'AOP Huile d'olive et Olive de Nîmes ; au sud, la Camargue, avec l'AOP Taureaux de Camargue, dans l'Uzège, La Truffe Noire du Pays d'Uzès et Pont du Gard et l'AOP La Figue de Vézénobres.

La démarche est animée par des associations locales composées de producteurs, de professionnels du tourisme et des collectivités locales.

Le PETR Vidourle Camargue est concerné par 2 associations : Site Remarquable du Goût « Les prés et les marais de la Tour Carbonnière » Taureau de Camargue, dont il a accompagné la candidature et Site Remarquable du Goût « Les Olivettes du Pays de Nîmes » (cotisation 2019 : 250€ au total).

Il est proposé d'adhérer aux 2 associations présentent sur le territoire du PETR qui mettent en valeur ses productions.

Résultat du vote :

Vote pour : 28

Abstention : 0

Vote contre : 0

6. Question diverses

La date du prochain comité syndical est retenue :

- mardi 25 février 2020 pour le vote du budget, à la Communauté de communes Rhôny Vistre Vidourle.

M. Martinez tient à saluer M. Jean-Baptiste Estève, absent aujourd'hui car son état de santé ne lui permettait pas, pour son engagement et sa probité en tant que 1^{er} Vice-président en charge des finances du PETR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h30 et en conclusion, M. Martinez invite à prendre le verre de l'amitié.

Fait à Aimargues le 29 janvier 2020

Le secrétaire de séance, Daniel JULIEN



Le Président, Pierre MARTINEZ

